

MALIKA TÉFIANI[*]

L'université de la formation continue et les difficultés d'intégration des nouvelles technologies en éducation : l'exemple de l'U.F.C

Depuis le mois de septembre 1999, l'Enseignement à Distance (E.A.D). existe dans 11 Centres de Formation Continue (C.F.C.) inégalement répartis :

- 2 à l'Ouest
- 5 au Centre
- 4 à l'Est
- 4 dans le Sud

2000 étudiants dont 50 % de bacheliers occupent un poste de travail (les filles représentent 35 %) ; le diplôme proposé est un D.E.U.A. (Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées) qui se prépare en 6 semestres (cycle court).

En septembre 2001, c'est la généralisation de l'E.A.D. à l'ensemble des centres de formation continue (48 CFC).

Dans son livre sur «La crise mondiale de l'éducation» (Paris, P.U.F., 1968), Coombs, C., souligne que, devant le rythme de scolarisation accéléré et les modes éducatifs traditionnels non modifiés, les technologies de communication pourraient apporter une réponse contre l'augmentation des coûts par étudiant, coûts qui semblent insupportables.

L'idée de réduction de coûts grâce aux apports de la technique justifie les pressions en faveur des NTIC et la présence des technologies de communication en éducation.

Difficultés d'intégration des technologies de l'éducation en milieu éducatif

L'intérêt accordé aux technologies de communication ne garantit pas en effet un consensus en ce qui concerne les usages scolaires et les compétences à développer auprès des enseignants ni d'ailleurs des compétences à construire auprès des apprenants. On a qualifié de «marché de la formation» le contexte dans lequel s'utilisent les multimédias. On parle souvent d'une «intégration» difficile des technologies de communication en milieu éducatif.

1- Identification des obstacles

De nombreux obstacles rendent difficile l'utilisation des TICE à des fins de formation au sein de l'institution éducative :

- les questions d'équipement en matériel
- la formation des enseignants
- les coûts et charges

L'obsolescence ultrarapide des matériels et les rendements qui ne se produisent pas, deviennent très élevés pour les politiques budgétaires de tous les Etats. Ajoutons aussi l'absence de réflexion préalable sur les modifications nécessaires dans le système éducatif, les micro-innovations qui se heurtent aux limites de l'organisation, du temps et de l'espace éducatif,

- la pénurie de produits adéquats et accessibles,
- l'absence de grandes orientations nationales et de politique globale pour faire face aux résistances psychosociologiques et à l'inertie institutionnelle (résistance au changement) et les raisons techniques, économiques et psycho-institutionnelles. Dans «Des machines et des hommes», Monique Linard écrit que les expériences de vaste ampleur invoquent souvent des économies d'échelle qui ne se produisent pas.

L'expérience de l'Enseignement à Distance est significative à cet égard. Ces économies d'échelle attendues de la diffusion de cours à de plus grands effectifs rencontrent rapidement des limites dues aux coûts de la distribution et à la diversification des demandes qu'accompagne tout accroissement des inscrits. Il semble qu'il y ait un seuil optimal d'effectifs à ne pas dépasser et une loi des rendements décroissants qui s'applique.

«En termes généraux de fréquentation, d'apprentissage et d'acculturation, les résultats localement souvent positifs s'avèrent globalement décevants, car les réactions et les attitudes des usagers restent toujours extrêmement diversifiées» (Linard, Monique, 1996).

La plupart du temps les expériences se plaquent sur un fond institutionnel inchangé d'objectifs, de structures, d'organisation, de critères et de débouchés qui les marginalisent et avec lequel elles entrent rapidement en contradiction, ce qui accélère encore plus la déperdition (Hélène Papadoudi, P.U.F. 2000). Il faut tenir compte aussi de la résistance des enseignants et leur ignorance du monde de la communication; ils sont réfractaires à des outils qui ont fait leur preuve dans d'autres milieux professionnels. Les établissements sont souvent équipés mais le matériel n'est pas utilisé. Ainsi, «les enseignants deviennent les consommateurs » ou les spectateurs muets et supposés dociles d'innovations conçues et organisées sans eux» (H.Papadoudi).

2 – Apport des NTIC

Les NTIC transforment la façon de gérer le système éducatif mais elles transforment d'abord la façon d'apprendre et d'enseigner. Elles constituent une chance de nous obliger à rompre le statu quo.

L'étude des exigences de base de l'école du futur est de préparer les élèves au travail en réseau et de les intégrer à la société de l'information dans laquelle la connaissance constitue la ressource fondamentale pour le développement économique et social. L'institution scolaire est contrainte d'adapter sa pédagogie et son enseignement. Ainsi, les TICE pourraient contribuer à transformer l'apprentissage et l'enseignement. Les défis provoqués par la mondialisation ne touchent pas seulement l'économie mais l'ensemble des structures de la société impliquées dans le nouveau contexte de mondialisation de la formation. Eicher, J. C., écrit: il importe d'évaluer l'ensemble des systèmes éducatifs, non seulement du point de vue des contraintes économiques et budgétaires mais aussi du point de vue de l'efficacité et des performances de ces systèmes. Or les NTIC, l'enseignement à distance, l'apprentissage collaboratif se développent si rapidement et sur une telle échelle que toutes les structures éducatives sont touchées par les bouleversements qu'ils provoquent. De nouveaux indicateurs sont à concevoir à partir d'approches plurielles.

Papadoudi, H. (2000), dans l'ouvrage déjà cité, fait remarquer que le bouleversement du monde de l'école entraîne des résistances aux changements et «des pédagogies de l'incertitude». Un travail de clarification sur les effets réels s'impose si l'on veut concevoir des indicateurs efficaces.

Conclusion :

Quelques points de réflexion concernant l'enseignement à distance de l'U.F.C. et l'utilisation des NTIC

L'absence d'une culture pédagogique ainsi que le manque de formation et d'encadrement dans l'élaboration des cours E.A.D. handicapent le développement de projets de l'E.A.D. Les enseignants sont confrontés à des difficultés nombreuses et nouvelles. L'E.A.D. demande, en effet, une pédagogie et une méthodologie propres. De plus, de nombreux problèmes techniques et logistiques se posent auxquels les enseignants ne sont pas ou peu préparés. En général, ils n'ont aucune formation à la gestion et à la direction de projets. Un soutien institutionnel fait défaut, mais souvent, ni les enseignants, ni les institutions ne sont prêts à cette reconversion. Un travail de clarification sur les effets réels s'impose si l'on veut concevoir des indicateurs efficaces ; ajoutons aussi la nécessité d'une explication des rapports entre les modélisations de l'apprentissage des différents domaines de connaissances et les NTIC. Ne faudrait-il pas aussi, fournir des éléments d'évaluation fiables des systèmes et des outils d'aide à l'apprentissage, et définir l'ensemble des paramètres institutionnels physiques, cognitifs et pédagogiques qui permettent d'extraire une réelle valeur ajoutée ? Des méthodes d'observation qui font la part entre le discours des acteurs et les changements objectifs s'imposent, le but étant d'adapter la formation des enseignants au nouveau design pédagogique.

Ainsi, l'utilisation des TICE suscite bien des enthousiasmes mais aussi bien des incertitudes. De nombreux auteurs constatent que les TICE sont souvent ajoutées à la structure pédagogique sans réflexion sur leur apport. Souvent aussi, l'outil informatique et les enseignements coexistent sans relation.

Les rapports entre technologies de l'éducation sont complexes et ne résultent pas de la simple présence d'outils matériels au sein du processus éducatif, mais de «l'importation parallèle» de concepts et de logiques nouvelles en éducation.

L'approche interdisciplinaire, facilitée par l'utilisation des technologies de communication, peut donner une autre perspective à l'organisation disciplinaire du savoir. L'attribution d'un statut didactique aux technologies de communication ne peut se faire sans mettre en cause les statuts des autres composantes du système, sans ébranler ou réajuster les valeurs préétablies.

Références bibliographiques

BARTH, B.M. 1993. *Le savoir en construction. Former à une pédagogie de la compréhension*. Paris : Retz Nathan.

BIREAUD, A. 1990. *Les méthodes pédagogiques dans l'enseignement supérieur*. Paris : Editions d'Organisation.

CHARLIER, PERAYA, D. 2003. *Technologie et innovation en pédagogie*. Bruxelles : De Boeck Université.

CROS, F. ADAMCZEWSKI 1996. *L'innovation en éducation et en formation*. Paris, Bruxelles.

CHARTIER, D., LERBET, G. 1993. *La formation par production de savoirs*. Paris : l'Harmattan.

DILorenzo, G. 1991. *Questions de savoir*. Paris : ESF.

GUIR, R. 2002. *Pratiquer les T.I.C.E*. Bruxelles : De Boeck Université.

LEBRUN, M. 2002. *Des technologies pour enseigner et apprendre*. Bruxelles : De Boeck, Université, 2^{ème} édition.

LEGROS, D., CRINON, J. 2002. *Psychologie des apprentissages et multimédia*. Paris : Armand Colin.

LEGROS, D., MAÎTRE DE PEMBROKE, E. *L'évaluation du rôle des Nouvelles Technologies sur l'apprentissage et l'enseignement dans le nouveau contexte mondial interculturel. Quelles perspectives ?* In Séminaire International, Université Mentouri, Constantine, 29-30-31 Octobre 2001.

LEMOIGNE, J. L. 1997. *Les épistémologies constructivistes*. Paris : Presses Universitaires de France.

LINARD, M. 1996. *Des machines et des hommes. Apprendre avec les nouvelles technologies*. Paris : l'Harmattan, 1996, nouvelle édition réactualisée.

MERMIER, F. (SOUS LA DIRECTION) 2003. *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*. Paris : Maisonneuve et Larose.

MIHOUB M. *La libéralisation des télécommunications dans les Pays Du Maghreb, une réforme controversée*. In Annuaire de l'Afrique du Nord, Editions C.N.R.S, Tome XXXIX, 2000-2001.

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE 1991 UNIVERSITÉS 2000. *Quelle université pour demain*. Paris : la documentation française.

MOISAN, A., CARRE, P. (SOUS LA DIRECTION) 2002 *L'auto-formation, fait social ? Aspects historiques et sociologiques*. L'Harmattan.

MORIN, E. *Relier les connaissances. Le défi du XXI^{ème} siècle* (1999). Paris : Ed. du Seuil, 1999.

PERRENOUD, P. 1994. *La formation des enseignants entre théorie et pratique*. Paris : l'Harmattan.

PAPADOUDI, H. 2000. *Technologies et éducation. Contribution à l'analyse des politiques publiques*. Paris : P.U.F.

TARDIF, J. 1997. *Pour un enseignement stratégique. L'apport de la psychologie cognitive*. Québec : Ed. Logiques.

Annexes

I – Présentation de l'U.F.C. : université de la formation continue

I.1 – Création et objectifs :

L'UFC a été créée le 26 mai 1990 par décret. Elle est chargée dans le cadre des missions dévolues à l'Université :

- de permettre l'accès à une formation supérieure à tout citoyen remplissant les conditions d'admission.
- de développer en liaison avec les établissements des secteurs utilisateurs, la formation continue.
- d'organiser des cycles de perfectionnement et de recyclage à la carte.
- de développer l'utilisation de l'enseignement à distance, la communication audio-visuelle.
- elle assure des enseignements essentiellement pour les travailleurs et dispense des formations en dehors des heures classiques de travail.

I.2 – Organisation de l'U.F.C. :

Pour accomplir ses missions l'UFC dispose d'un réseau important s'appuyant sur 34 centres régionaux de formation continue (CFC) qui constituent des unités pédagogiques et administratives décentralisées et implantées sur l'ensemble du territoire.

I.3 – Moyens humains :

Depuis de nombreuses années, l'enseignement à distance apporte sa contribution au système éducatif ; les NTIC et l'établissement de réseaux à large bande vont en faire un moyen majeur de transmission des connaissances. Les universités sont obligées impérativement de s'adapter pour participer à de nouvelles stratégies éducatives.

Le proche futur verra s'amorcer une transformation de l'enseignement traditionnel vers un environnement d'apprentissage distribué où l'étudiant pourra avoir accès à presque toutes les ressources qui lui sont nécessaires dans le cadre d'un enseignement complémentaire. Il existe actuellement des enseignants permanents (71).

L'UFC fait appel à des enseignants associés, praticiens ou experts pour l'animation des activités pédagogiques et scientifiques.

Les normes de recrutement sont les suivantes :

a) – En année préparatoire :

Il faut au minimum, 10 ans d'expérience dans l'enseignement.

b) – En graduation :

La priorité est accordée aux enseignants des universités classiques.

- les enseignants de rang magistral
- les enseignants permanents de l'UFC
- les enseignants titulaires du magistère

I.4 – Moyens financiers :

Des subventions sont allouées par l'Etat, par les collectivités locales et par les établissements ou organismes publics. D'autres subventions proviennent des organisations internationales.

Ajoutons les recettes liées à l'activités de l'Université (Frais d'inscriptions) :

- 2500 DA pour les cours du soir
- 3500 DA pour l'E.A.D.

I.5 – Le public ciblé :

Le public est essentiellement constitué de jeunes non bacheliers n'ayant pu intégrer l'université traditionnelle. C'est une université de repêchage au lieu d'une université de la deuxième chance destinée à un public d'adultes et dispensant vraiment une formation continue.

I.6 – Conditions d'accès :

a) – En pré-graduation :

- niveau de 3^{ème} AS
- 22 ans d'âge au minimum
- authentification du certificat de scolarité.

b) – En graduation :

– Le bac est exigé ou l'examen spécial d'entrée en graduation. Une filière a été ouverte en E.A.D. pour la préparation du diplôme d'études universitaires appliquées «Droit des affaires». Deux filières sont en cours de réalisation :

- Droit des assurances
- Techniques bancaires et monétaires

Les supports pédagogiques sont les suivants :

- cours photocopiés
- regroupements périodiques
- cours à la radio/U.F.C.
- cours d'anglais et de français à la télévision (U.F.C.)
- téléphone, fax pédagogique
- cours et informations sur le site Web de l'U.F.C.

I.7 – Les autres formations :

En février 2002, plus de 5000 candidats titulaires de différents diplômes professionnels et issus de différents centres et institutions de formation de l'ensemble des ministères ont été inscrits en EAD après un test d'entrée en graduation.

Cette opération nouvellement initiée par l'U.F.C. entre dans le cadre de la «validation des acquis professionnels».

L'U.F.C. aide d'une manière permanente les acteurs économiques à adapter leur niveau de connaissance à l'évolution des techniques, elle assume aussi cette mission par l'intermédiaire de l'expertise et surtout grâce à une formation continue proposée et conçue sous deux formes :

- la formation à la carte qui est une formation qualifiante présentée sous forme de recyclage, de perfectionnement, de formation-préparation aux concours et examens professionnels.

Son objectif est l'amélioration du savoir-faire des cadres en activité, l'acquisition de nouvelles connaissances, de compétences et comportements. Elle cible les travailleurs toutes catégories confondues.

- une post-graduation spécialisée : de nombreuses filières sont proposées :

a) – Economie et gestion

b) – droit et administration

- c) – communication
- d) – langues appliquées
- e) – informatique

Une attestation de participation à une formation qualifiante est délivrée à la fin de cette formation.

f) – la post-graduation spécialisée

Il s'agit d'une formation diplômante organisée à la demande des opérateurs économiques ; son objectif est l'acquisition d'outils modernes nécessaires à la maîtrise des leviers économiques.

La population ciblée : Universitaires et cadres d'entreprises.

Conditions d'accès : licence ou ingéniorat et 3 années d'expérience professionnelle, la durée de la formation étant de 18 mois.

Le stagiaire prépare un projet professionnel et un mémoire de fin de stage.

Un diplôme de post-graduation spécialisée est délivré à la fin de la formation (D.P.G.S.)

I.8 – La coopération :

De nombreux pays apportent leur contribution. La coopération se fait surtout avec la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis.

En 1999, un cours de langue anglaise a été offert par la BBC sur la Télévision de l'U.F.C., et un cours de langue française (Ed. Hachette) par l'Ambassade de France.

Dans le cadre de la coopération entre l'U.F.C. et l'Ambassade de France, une convention a été réalisée avec le CNED (ingénierie de l'enseignement à distance). L'U.F.C. choisie comme point focal de l'Algérie adhère aussi à l'Université Virtuelle Avicenne. Ce consortium regroupe 17 universités issues du pourtour du Bassin Méditerranéen. L'Open University de Londres participe aussi à cette formation. L'Unesco est chargée de l'exécution de ce projet qui sera soutenu financièrement par la Commission Européenne (Programme EUMEDIS). Il s'agit de formation, d'équipement, et d'échanges inter-universitaires. Il a été décidé de former :

- 45 experts en gestion de l'E.A.D.
- 96 experts en ingénierie de conception de cours à distance.
- 310 enseignants chargés de la conception de ressources multimédia (4 par semestre pour chaque centre Avicenne utilisant des plates formes sur Internet).
- 600 tuteurs en méthodes d'enseignement à distance (10 par semestre dans chaque centre Avicenne).

L'U.F.C. prévoit 12.000 étudiants qui auront accès au cours «on line»

– Le CNAM (France) s’occupe de la formation des cadres de l’E.A.D. «Formation sur la conception et l’accompagnement des actions de formation ouverte à distance » et du problème de la validation des acquis professionnels.

En février 2002, l’U.F.C. adhère à l’Université Virtuelle Euro-Méditerranéenne TETHYS.

Deux autres pays apportent aussi leur aide :

– Le groupe italien Delorenzo, spécialisé en plate forme pédagogique et l’université ouverte d’El-Qods Amman en Jordanie.

I.9 – L’E.A.D. et l’U.F.C.

Mis en place en février 1991 pour un effectif de 1200 inscrits, il concerne 3 filières :

- Mathématiques
- Comptabilité et fiscalité
- Histoire

Les efforts pédagogiques mis en œuvre sont :

- Le document écrit
- L’émission de TV hebdomadaire
- Les émissions radio
- Les regroupements pédagogiques

Des insuffisances ont été constatées et ces enseignements ont été arrêtés temporairement.

Un projet d’Université Continue Virtuelle est actuellement à l’étude: son objectif est l’implantation d’un réseau de centres d’enseignement s’appuyant sur les N.T. multimédia répartis entre 35 établissements d’enseignement à travers le territoire algérien et l’ouverture de 03 centres en Europe (Paris - Marseille - Lille) pour répondre à la demande croissante de formations des Algériens à l’étranger (Université de Formation Continue Virtuelle)

Les centres (C.UFCV) seront réalisés sur le modèle du Centre Avicenne que l’Unesco met en place à l’U.F.C. d’Alger dans le cadre du Programme Euro-Méditerranéen E.U.M.E.D.I.S. de la Commission Européenne et dont l’Algérie est un des 15 membres du consortium.

Notes

[*] Chercheure au C.R.E.A.D.

